

La gestion du boulevard périphérique par la Ville de Paris

Exercices 2015 et suivants

Dans le cadre d'une enquête commune avec la Cour des comptes sur [la politique routière en Île-de-France](#), la chambre régionale des comptes d'Île-de-France a examiné la gestion du boulevard périphérique par la Ville de Paris. Inauguré en 1973, d'une longueur de 35 km, le boulevard périphérique a une double nature d'axe majeur de circulation à l'échelle de l'Île-de-France et de boulevard urbain, séparant Paris de ses 21 communes limitrophes. Il relève du domaine public de la voirie de la Ville de Paris mais plusieurs acteurs institutionnels jouent un rôle dans sa gouvernance. Ainsi, le statut de la Ville confère au maire de Paris des pouvoirs de police partagés avec le préfet de police. La coupure urbaine qu'il constitue au cœur de la métropole fait que tout projet de requalification du boulevard périphérique a un impact notamment sur les collectivités limitrophes. Dès lors, il est intégré dans tous les documents de programmation, comme le schéma directeur de la région Île-de-France et le plan des mobilités en Île-de-France.

Les principaux constats de la chambre

- Une connaissance partielle et lacunaire de l'état de la structure par la Ville, source d'un risque sur la maintenance de l'infrastructure pourtant essentielle à la qualité de service aux usagers
- Un effort financier à maintenir à la hauteur des spécificités de l'ouvrage
- Des enjeux environnementaux relatifs à la pollution atmosphérique et aux nuisances sonores
- Des actions de la Ville pour faire évoluer les usages qui nécessitent une coopération avec la région, la préfecture de police, la Métropole du Grand Paris et les communes limitrophes

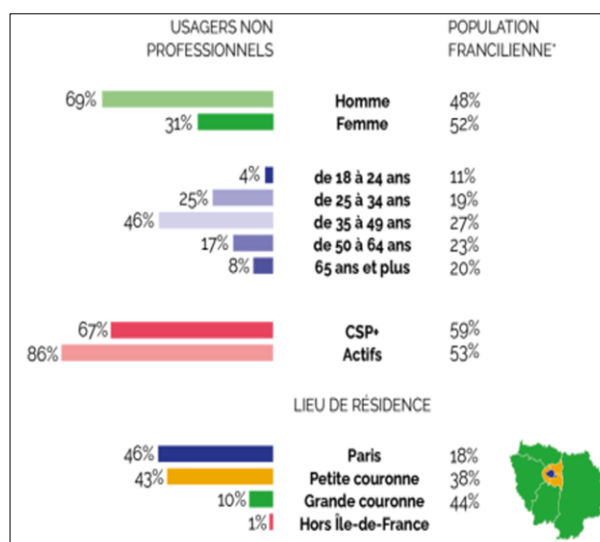
Les recommandations de la chambre

- Fiabiliser les données relatives à la fréquentation du boulevard périphérique
- Établir un diagnostic régulier de l'état structurel et superficiel du patrimoine routier
- Établir une programmation pluriannuelle des investissements
- Recenser les moyens humains et financiers mobilisés directement et indirectement par la Ville de Paris pour la gestion du boulevard périphérique

Trois chiffres clés

- **1,1 million** : nombre de véhicules qui empruntent le boulevard périphérique quotidiennement
- **320 980 €/km** : dépenses de fonctionnement et d'investissement annuelle de la Ville de Paris consacrées à l'entretien du périphérique entre 2015-2023
- **17,8 km** : longueur de chaussée équipée en enrobés phoniques

Cartographie de l'usager type non professionnel du boulevard périphérique par rapport à la population francilienne



Source : Ville de Paris – Dossier Information PPVE Boulevard Périphérique et Insee

Lire le rapport : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-09/IDR2025-37.pdf>